Date de génération de ce justificatif : 07/12/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

M. Jean Hamon LUART – Annonce civile

Référence :

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 12 septembre 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Annonce civile

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL-DELAI D'OPPOSITION AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL-DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code Civil Article 1378-1 du Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 10 avril 1989, M. Jean Hamon LUART, en son vivant retraité, demeurant à PLOUDALMEZEAU (29) 13 impasse de Bar Al Lann. Né à PLOUDALMEZEAU (29), le 6 septembre 1939. Célibataire non lié par un pacte civil de solidarité. Décédé à BREST (29) (FRANCE) le 7 mars 2025. A consenti un legs de tous les biens composant sa succession. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu, le 13 juin 2025, par Maître FURET, notaire à BREST (29) 3-5 rue Colbert, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine. Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître DROUAL, notaire à PLOUDALMEZEAU (29), 13 rue Auguste Carof, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BREST de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE